

Carte blanche



Bichara Khader

Professeur, Institut d'études du développement (UCL)

En surnommant Sharon « le bulldozer », les Israéliens ne se réfèrent pas à sa stature physique, mais à ses méthodes militaires et à son style de gouvernement. Rien ne devait et ne doit obstruer son passage. S'il fallait vider un village palestinien de ses habitants, comme en 1953, ou laisser massacrer des milliers de réfugiés dans les camps de Sabra et Chatila, comme en 1982, il le faisait sans états d'âme. Pour lui, la défense d'Israël prime toute autre considération.

Premier ministre il a imprimé à l'action gouvernementale un style bien particulier : défenestrant des ministres récalcitrants, nommant des ministres plus à son goût, invitant ses adversaires travaillistes à faire partie de son gouvernement, démantelant même son propre parti, le Likoud – excédé qu'il était par des ministres ultranationalistes qui s'opposaient au retrait de Gaza – et créant un parti dont le nom, Kadima (en avant), en dit long sur ses méthodes : « J'avance et tant pis pour ceux qui font du surplace ».

Je note au passage que l'étymo-

logie sémitique du mot « kadima », qu'on trouve en hébreu et en arabe, renvoie à la fois à « kadam » qui veut dire « pied » ou « kadama » qui signifie « avancer ou arriver », mais qui, paradoxalement, pourrait renvoyer à « kadim » qui, en arabe, signifie « vieux, passé ». C'est dire combien le langage même contribue à semer la confusion.

Le bulldozer n'est plus, terrassé à son tour par la maladie. Sa sortie de la politique israélienne crée un vide et une opportunité. Un vide qu'aucun dirigeant israélien, connu, n'est en mesure, aujourd'hui de combler. Ses admirateurs inconditionnels reprendront ce que dirent les Égyptiens de Nasser, terrassé lui aussi par une crise cardiaque : « On lui trouvera un successeur, mais jamais un remplaçant ». En effet, Olmert n'est pas charismatique, Peres est trop vieux, Peretz trop novice, Netanyahu trop extrémiste.

Quant à son parti, c'est son œuvre : il n'a pas eu le temps de devenir un parti-institution, de se faire les dents, d'imposer une voie, voire une vision. Son avenir est incer-

La sortie de Sharon de la politique israélienne crée un vide et une opportunité

tain, même s'il traduit une évolution de la société israélienne, trop fatiguée de la bipolarité stérilisante entre le parti travailliste et le Likoud, incapables tous les deux de remporter des victoires décisives qui les mettraient à l'abri du chantage de petites formations d'appoint aux agendas et priorités contradictoires.

Ainsi, paradoxalement, l'éclipse de Sharon laisse entrevoir une opportunité : peut-être l'éveil d'une conscience morale en Israël. L'on voit poindre à l'horizon les prémises : un parti travailliste revigoré, le camp de la paix renforcé et une société israélienne en butte aux doutes quant à l'efficacité des politiques passées.

Peut-être avec la disparition du dernier Grand Guerrier d'Israël, le peuple israélien finira par comprendre qu'il ne pourra pas indéfiniment construire son avenir sur les décombres d'une Palestine en ruines et qu'il ne pourra vivre en liberté et en démocratie tant que le peuple palestinien demeure enchaîné.

Je dis « peut-être » pour bien marquer mes propres doutes

quant à une telle évolution. Car, jusqu'ici, c'est le rapport de forces asymétrique qui a structuré le rapport d'Israël aux Palestiniens, tant Israël demeure emmuré dans ses réflexes nationalistes et ses peurs ataviques et persuadé dès lors de son bon droit d'user de tous les

Retour à la case départ : un dirigeant, pour montrer qu'il est homme de paix, devra prouver qu'il est homme de poigne

moyens pour assurer sa sécurité.

Alors que c'est bien les Palestiniens qui se sentent menacés, assiégés, meurtris et humiliés, c'est Israël qui semble le plus obsédé par sa sécurité. C'est pour cela que les « généraux » ont toujours joué un rôle politique de premier plan. Au cours des 12 dernières années, trois Premiers ministres – Rabin, Barak, et Sharon – ont été des généraux.

Bien avant « la paix », c'est la sécurité qui constitue le point cardinal en Israël, peut-être même le credo inébranlable. Et celle-ci, pense-t-on, doit primer toute autre considération et seul un militaire

au passé prestigieux peut la garantir.

Or, traditionnellement, il y a eu en Israël deux camps opposés : celui qui prône la sécurité par une paix négociée avec les Palestiniens (la gauche du Parti travailliste, le mouvement *La paix maintenant*, certains intellectuels, les signataires des accords de Genève et certains petits partis de gauche, etc.), et celui qui prône la sécurité par la force (droite, extrême droite nationaliste ou religieuse, les colons idéologiques et bon nombre d'Israéliens fascinés par le leurre du Grand Israël). L'habileté de Sharon est de préconiser une troisième voie : la sécurité par la paix imposée. C'est le sens du retrait unilatéral de Gaza. En somme, une paix sans les Palestiniens, voire malgré les Palestiniens. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la création de Kadima.

Il faut reconnaître que le contexte était favorable à Sharon. Il avait en effet les coudées franches et pouvait agir à sa guise : la feuille de route s'est asséchée, la communauté internationale est apathique, les Etats-Unis pris dans le gué-

pier irakien, les Européens embourbés dans leurs différends internes sur la Constitution, le budget et la PAC (politique agricole commune), les Etats arabes trop fragilisés et, pour certains, vassalisés, pendant que les Palestiniens s'entre-déchirent pour des miettes de pouvoir.

Le moment était donc propice pour Sharon d'imposer sa « paix carthaginoise » : la paix des vainqueurs. Kadima était censée être l'instrument de cette politique. Sharon maintenant disparu de la scène politique, on revient à la case départ : une lutte en Israël pour mettre aux commandes un nouveau dirigeant, qui pour montrer qu'il est un homme de paix doit prouver d'abord qu'il est un homme de poigne : les Palestiniens risquent d'en payer les frais avec un blocage de la négociation, la poursuite de la négociation et donc une existence au rabais.

Il faudra un miracle pour nous extraire des jours sombres qui s'annoncent. Mais je reprendrais volontiers le mot de Ben Gourion : « *Je suis réaliste parce que je crois aux miracles* ». ■

Carte blanche



Aung Maw Zin

Plaignant dans le dossier Total, démocrate birman, citoyen belge

Monsieur le Directeur des relations extérieures de Total, sachez qu'il m'en coûte de prendre la plume aujourd'hui. Mais je ne peux vous laisser défendre le soutien que Total a choisi d'apporter aux criminels contre l'humanité au pouvoir en Birmanie. Monsieur, votre texte écœurant, publié hier dans *Le Soir*, me fait mal. Pire : il fait du mal à notre combat pour la démocratie.

À l'époque réfugié reconnu, j'ai en effet porté plainte le 25 avril 2002 contre Total pour complicité de crimes contre l'humanité dans mon pays d'origine. Cette plainte n'est pas une plainte légère. Elle est le résultat d'une enquête fouillée de plusieurs années qui démontre le soutien moral, logistique et financier que votre entreprise a apporté aux criminels birmans contre l'humanité. Elle reprend des témoignages de victimes et de déserteurs de l'armée birmane dénonçant les nombreuses violations des droits de l'homme commises par les « bataillons Total » chargés d'assurer votre sécurité. Cette plainte est sérieuse, raison pour laquelle le juge en charge du dossier, M. Damien Vandermeersch, avait décidé de la mettre à l'instruction et nous avait entendus ainsi que plusieurs témoins.

Vous le savez. Et c'est la raison pour laquelle votre entreprise affirme aujourd'hui que je n'ai « rien à reprocher à Total » qui m'a proposé plusieurs millions d'euros pour le prix de mon silence en mai 2005. J'ai refusé. Mes compagnons vivant en France, eux, n'ont pas résisté. Ils ont accepté les 5,2 millions d'euros que vous leur avez offerts en échange de leur passivité. Monsieur le Directeur des relations extérieures, pourquoi vos représentants m'ont-ils proposé une telle somme si le dossier que nous avons constitué contre vous est vi-

de ? Pourquoi, si vous êtes innocents, n'avez-vous pas utilisé ces millions d'euros pour nous attaquer en diffamation ou pour procédure téméraire et vexatoire ?

Vous dites que Total « adhère à la Déclaration universelle des droits de l'homme ». Laissez-moi vous en rappeler l'article 4 : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. » Les Nations unies considèrent le travail forcé comme une des formes contemporaines de l'esclavage. Or, il y a plus de 600.000 travailleurs forcés, d'après l'Organisation internationale du travail, dans le pays dirigé par la junte militaire dont vous financez toujours les comportements. Amnesty International estime que plus de 1.100 prisonniers politiques, mes amis, sont torturés quotidiennement dans les cellules de votre partenaire de joint-venture.

Vous dites adhérer aux principes de l'Organisation internationale du travail. Vous mentez. L'OIT, dans une procédure utilisée une seule fois dans son histoire, a demandé à tous ses membres, gou-

Il ne suffit pas de payer ses victimes pour s'absoudre de sa complicité du crime le plus grave

vernements, travailleurs et employeurs, donc à vous également, de revoir votre présence en Birmanie en raison de la pratique généralisée et systématique du travail forcé dans ce pays. Vous n'en avez rien fait.

Pour justifier votre soutien à la junte militaire, vous faites la promotion de vos programmes de soutien au système de soins de santé. Vous mentionnez que « 48.000 personnes réparties dans 25 villages – au lieu des 13 à l'origine – ont vu leur niveau de vie s'accroître considérablement ».

Monsieur le Directeur des rela-

Total en Birmanie, un engagement coupable

tions extérieures, mon pays compte 48 millions d'habitants. Et puis-que vous posez la question « *quel bilan peut-on dresser de dix ans de présence de Total en Birmanie ?* », penchons-nous ensemble sur les chiffres.

Le système de soins de santé de mon pays d'origine est classé par l'OMS 190^e sur 191. La junte militaire dépense 40 % du PIB à l'armée, contre seulement 7 % à l'enseignement et à la santé. Mon pays d'origine compte en effet 370.000 militaires sans être en guerre contre personne, si ce n'est contre son peuple. Ce chiffre a doublé depuis votre arrivée chez moi. Vous vous dites « *à l'écoute des citoyens* » dans un pays classé 163^e sur 167 au « Classement mondial de la li-

berté de la presse » de Reporters sans frontières. Vous omettez par contre de chiffrer les bénéfices que la junte militaire tire de votre présence. Vous n'avez jamais voulu les divulguer. Nous en sommes restreints à nous fier aux estimations les chiffrant entre 200 et 450 millions de dollars par an. La junte « *carbure au gaz Total* » dit-on dans mon pays.

Vous connaissez ces chiffres mais affirmez rester en Birmanie « *aussi longtemps que nous estimons que nos activités contribuent au bien-être de la population birmane* ». Comment osez-vous, Monsieur ? Au nom de qui parlez-vous ? Quels intérêts servez-vous ? Permettez-moi de vous le dire : vous n'êtes pas qualifié pour déci-

der au nom du peuple birman. Seuls les survivants des vainqueurs des élections birmanes de 1990 sont légitimes pour décider de ce qui est bon pour leur peuple. Et ces démocrates dont je suis vous demandent de quitter leur pays. Rappelez-vous, Monsieur le Directeur : « *La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote* », article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le peuple birman dispose d'un seul leader légitime, M^{me} Aung San

Suu Kyi, Prix Nobel de la paix et vainqueur des élections de 1990. Vous ne citez pas son nom une seule fois. Pour ne pas indisposer les criminels contre l'humanité avec lesquels vous faites affaire ? Et pour cause, en 1996, celle-ci dénonçait Total comme « le premier soutien de la junte militaire ». Depuis cette date, qui correspond à votre arrivée chez nous, M^{me} Aung San Suu Kyi est privée de liberté.

Monsieur le Directeur, vous dites la vérité dans un cas : lorsque vous reconnaissez avoir indemnisé les victimes de votre présence. Et, en effet, nous l'avons démontré dans la plainte déposée contre vous : pour la seule période allant du 1^{er} décembre 1995 au 15 janvier 1996, votre société a indemnisé 463 victimes de travail forcé. Ce geste s'ajoute à des correspondances internes pour démontrer votre connaissance de votre culpabilité. Mais il vous faut revoir votre droit pénal international. Il ne suffit pas de payer ses victimes pour s'absoudre de sa complicité du crime le plus grave : le crime contre l'humanité.

Monsieur, je suis convaincu que votre entreprise est coupable. Coupable de complicité de crimes contre l'humanité et coupable d'avoir voulu m'acheter de quelques millions d'euros. Il en faut plus pour faire plier un démocrate birman. Alors, en attendant qu'il se trouve un tribunal pour vous juger, j'en appelle aux citoyens belges.

Chers concitoyens, je vous demande d'être cohérents avec votre chance de démocrates. Que ce soit pour l'essence ou le mazout de chauffage, n'allez plus chez Total, même par hasard. Mieux : faites pression sur vos élus pour que ceux-ci inscrivent le boycott de Total dans leur programme pour les élections communales. Ces élections où, pour la première fois de ma vie, je vais voter. Avec vous. ■

Le Royer

